



Grand Lac, communauté d'agglomération, recrute

Un-e Instructeur-trice du Droit des Sols Service des Autorisations d'Urbanisme (SAU)

Catégorie B / Cadre d'emploi des rédacteurs

Grand Lac

La communauté d'agglomération GRAND LAC (28 communes) est implantée à Aix-les-Bains au bord du Lac du Bourget dans un territoire caractérisé par la qualité de son cadre de vie entre lac et montagnes, son fort dynamisme (économique et touristique), la richesse de son patrimoine, mais aussi par la qualité de ses services rendus à la population. 480 agents sont au service des 75 000 habitants répartis au sein de 5 pôles : un pôle CIAS, un pôle aménagement/développement (urbanisme, droit des sols, habitat, politique de la ville, tourisme, agriculture et économie), un pôle service à la population (valorisation des déchets, déplacements, ports et plages, centre aquatique, patrimoine et travaux, transition énergétique), un pôle eau (eau potable, eau pluviale, assainissement, GEMAPI) et un pôle ressource (services supports nécessaires au fonctionnement d'une collectivité).

GRAND LAC et le CIAS vous offrent un cadre de travail idéal dans un environnement professionnel convivial, bienveillant, dynamique et varié.

Description du poste

Le Service des Autorisations d'Urbanisme (SAU) est un service commun des 28 communes de GRAND LAC. Composé de 10 agents il a pour mission principale, l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) avec le logiciel R-ADS qui fait actuellement l'objet d'une actualisation importante afin de prendre en charge les nouvelles obligations réglementaires entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2022. En effet, le déploiement d'une solution permettant la saisine par voie électronique (SVE) sera effectif d'ici cet été ainsi que la migration de R'ADS vers le logiciel Next'ADS pour cet automne 2021.

Sous l'autorité du responsable du SAU et de son Adjoint vous occupez le poste d'Instructeur du Droit des Sols.

Missions

Dans ce cadre, vous êtes directement en charge des dossiers qui vous seront confiés. En ce sens, il s'agira de :

- Instruire l'ensemble des demandes d'autorisations d'urbanisme (CU, DP, PC, PA...)
- Appréhender les documents d'urbanisme de plusieurs communes différentes
- Procéder aux consultations des gestionnaires et services compétents
- Rédiger les propositions d'actes de décision et d'autorisation
- Proposer un conseil et répondre aux questions technique et réglementaire
-

Complémentairement, l'instructeur sera mobilisé pour :

- Participer à la vie du service en lien avec le projet de service dans une perspective d'amélioration continue, en partenariat avec les agents du service et le responsable.

Profil

Il est demandé :

- Formation : Bac + 2
- Expérience dans le domaine de l'instruction des ADS souhaitée ou compétence dans l'urbanisme, l'architecture ou le droit, recherchée.
- Connaissance générale du Droit de l'Urbanisme
- Maîtrise de la lecture des documents techniques (Plans, cartes et schémas)
- Maîtrise de la lecture des documents de planifications (PLUi, PLU, RNU et carte communale)
- Le strict respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Une relative autonomie dans l'organisation du travail
- Une rigueur dans le travail
- Une faculté d'adaptation rapide
- Une aisance avec l'outil informatique

Conditions

- Poste à pourvoir : dès que possible
- Temps de travail : temps complet, soit 35h00 par semaine (possibilité d'ATT)
- Congés annuels : 183 heures/an (au prorata de la durée de présence du contrat) organisées en lien avec le responsable hiérarchique direct
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (contrat de 3 ans avec période d'essai de 3 mois) – article 3.3.2. de la loi n° 84-53
- Rémunération : selon grille indiciaire des rédacteurs territoriaux (prise en compte de l'expérience) + primes dont 13e mois et part variable + avantages sociaux (tickets restaurant, participation mutuelle santé et prévoyance, adhésion CNAS)

Informations complémentaires

Luke HENNEQUIN : Service des Autorisations d'Urbanisme (SAU) – Tél. 04 79 61 74 11.

Les candidatures (**CV et lettre de motivation impératifs**) sont à adresser **avant le 25 juin 2021** inclus sous la référence « **2021-50-INSTR-AU** »

Par courriel à :

recrutement@grand-lac.fr

**(envoi électronique à privilégier
avec documents en format PDF)**

ou

Par courrier à :

Monsieur le Président de Grand Lac
1500 boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS

Jury de recrutement prévu le lundi 5 juillet 2021

Grand Lac Communauté d'Agglomération

1500 Boulevard Lepic - 73100 AIX-LES-BAINS

04 79 35 00 51 | www.grand-lac.fr | contact@grand-lac.fr